



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N°10
27 octobre 2017



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 8
Partie 2 Corrections aux cartes.....	9 - 17
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	18
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	19 - 22
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	23 - 26

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veillez consulter l'Avis No 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant:

www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	6-août-1999			LNM/D 23-Jul-1999
Porter	un feu FI G			48°26'36.4"N 70°53'08.6"W
Modification de la carte	(voir carte no. 1 P24)			(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)
	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (Avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) / **D**ate.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (ÉCRITS ET RADIODIFFUSÉS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation (écrits et radiodiffusés) qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrits en vigueur sont disponibles sur le site Web de la Garde côtière canadienne à www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre-Neuve et Labrador

* Centre des SCTM de Port aux Basques

Garde côtière canadienne
49, rue Stadium
Case postale 99
Port aux Basques, NL, A0M 1C0
Téléphone : (709) 695-2168 ou 1-800-563-9089
Télécopieur : (709) 695-7784
Courriel : notshipfax@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#t-n>

Centre & Arctique

* Centre des SCTM de Prescott

Garde côtière canadienne
401, rue King Ouest
Case postale 1000
Prescott, ON, K0E 1T0

AVNAVs Séries « C »

Téléphone : (613) 925-0666
Télécopieur : (613) 925-4519
Courriel : CA.XCA-NotshipDesk@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

Maritimes

* Centre des SCTM de Sydney

Garde côtière canadienne
1190, chemin Westmount
Sydney, NS, B1R 2J6
Téléphone : (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Télécopieur : (902) 564-7662
Courriel : notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#maritimes>

* Centre des SCTM d'Iqaluit

En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.

Garde côtière canadienne
Case postale 189
Iqaluit, NU, X0A 0H0

AVNAVs Séries « A »

Téléphone : (867) 979-5269
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : lqaNordreg@innav.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

Québec

* Centre des SCTM de Les Escoumins

Garde côtière canadienne
35, rue Otis
Les Escoumins, QC, G0T 1K0
Téléphone : (418) 233-2308
Télécopieur : (418) 233-3299
Courriel : opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp>

AVNAVs Séries « H »

Téléphone : (867) 979-0310
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : lqamck01@innav.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

* Services disponibles en français et en anglais.

INDEX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1

Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC.....	1
Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter	1
Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM.....	2
Transports Canada – Restriction de vitesse - Rivières St. Clair et Détroit.....	2
Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et eaux avoisinantes – Protection des baleines.....	2
Service hydrographique du Canada – Modification aux Tables des marées et des courants du Canada 2017 – Volume 3.....	3
Service hydrographique du Canada – Modification à Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique	4
Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence – Restriction de vitesse dû à la présence des baleines noires de l'Atlantique Nord.....	4
*1001 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	4
*1002 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 07/2017	5
*1003 Service hydrographique du Canada – Correction à la date d'édition de la Carte n° 1	5
*1004 Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives pour les <i>Instructions nautiques</i> et <i>Guides nautiques</i> sont maintenant disponibles sur le site Web des Avis aux navigateurs.....	5
*1005 Garde côtière canadienne - Liste des cartes touchées par les avis temporaires et préliminaires et les cartes de référence (Partie 1).....	6
*1006(P) Malpeque Bay – Feux d'alignement à être supprimés	6
*1007(P) Malpeque Bay – Avis des changements proposés	7
*1008(P) Red Deer Point to/à North Manitou Island – Feu à être supprimé.....	8
*1009 Sabaskong Bay – Bouée non lumineuse enlevée en permanence	8

PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 9

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 18

*1013 Aides radio à la navigation maritime 2017 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique).....	18
---	----

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES 19

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME 23

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1203	9	4663	13		
1220	9	4820	13		
1312	9	4821	14		
1350	9	4857	14		
4002	4	4863	14		
4013	9	4864	14		
4020	9, 10	4906	14		
4021	10	4909	15		
4142	10	4911	15		
4202	10	4912	15		
4227	10	4913	16		
4233	10	4950	16		
4234	11	6214	8, 16		
4302	11	6272	8		
4321	11	7083	16		
4402	11	7736	16		
4445	11	7739	16, 17		
4449	11	7760	17		
4452	11				
4453	12				
4454	12				
4470	12				
4491	6, 7				
4497	12				
4498	13				
4512	13				
4653	13				

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à la disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à chsinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des corrections cartographiques publié dans les *Avis aux navigateurs* est désormais accessible à <https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources, mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates de l'édition courante des cartes peuvent être consultées à www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles, et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

TRANSPORTS CANADA – RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST. CLAIR ET DÉTROIT

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île aux Pêches est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu N° D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro *1103.)

PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES – PROTECTION DES BALEINES

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et sa périphérie est reconnue pour la population résidente de bélugas, une espèce en voie de disparition, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

MESURES DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16.

Pour plus d'informations sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, voir la section 5C de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017*.

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

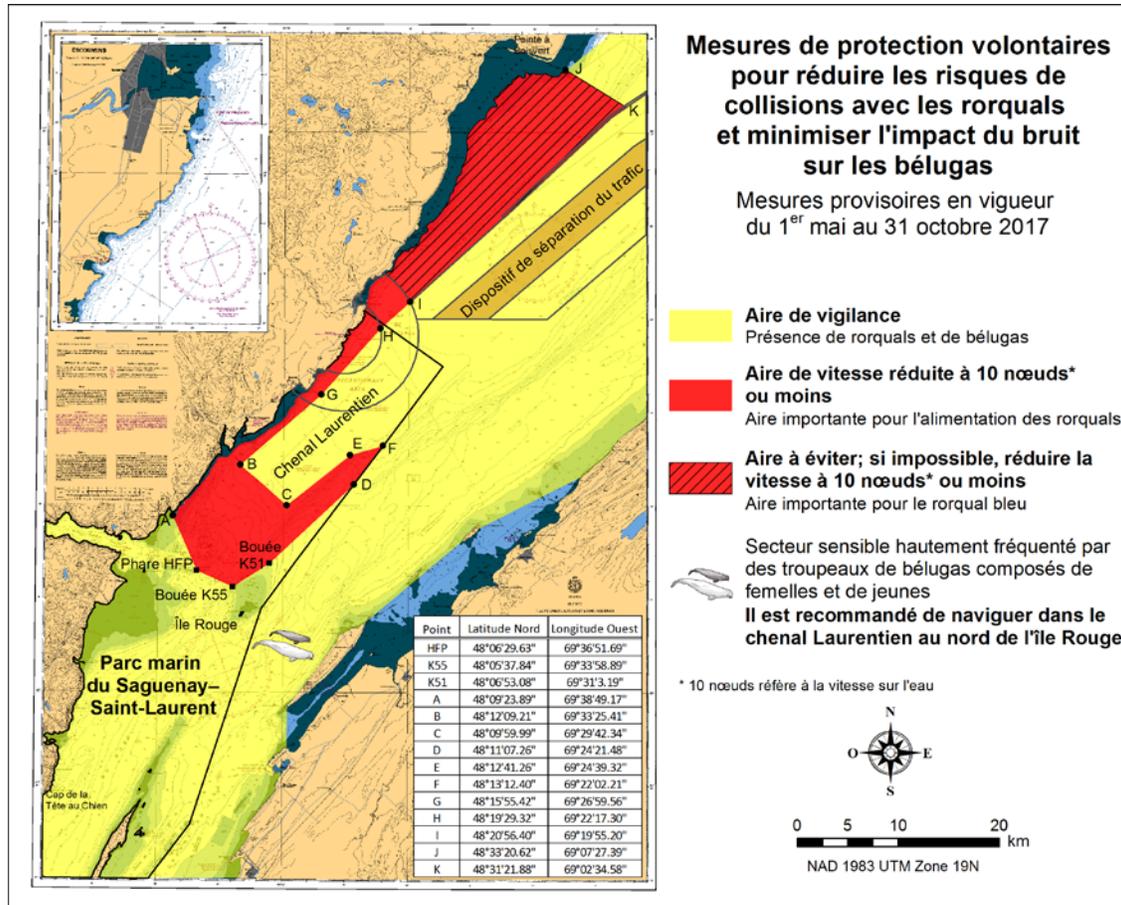
Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2017. Voir la carte ci-dessous.

Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines. Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

Aire de vigilance (aire jaune) : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

Aire de vitesse réduite à 10 nœuds ou moins (aire rouge) : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds ou moins dans l'aire de vitesse réduite et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes.

Aire à éviter (aire rouge hachurée) : Afin de réduire le bruit et les risques de collisions avec des orquaux, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les orquaux bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à 10 nœuds ou moins.



SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – MODIFICATION AUX TABLES DES MARÉES ET DES COURANTS DU CANADA 2017 – VOLUME 3

Les navigateurs devraient remplacer les valeurs concernant Baie-Trinité, no d'index 2815, publiées dans les Tables des marées et des courants du Canada, Volume 3, Fleuve Saint-Laurent et fjord du Saguenay, page 64, avec la partie de la Table 3 annexée.

Le Service hydrographique du Canada de la région du Québec a été récemment informé d'une erreur dans l'édition 2017 des Tables des marées et des courants du Canada, Volume 3, Fleuve Saint-Laurent et fjord du Saguenay, page 64, no d'index 2815 BAIE-TRINITÉ.

Les navigateurs et utilisateurs sont priés de noter que les calculs des prédictions de marées pour le port secondaire de Baie-Trinité doivent être effectués **sur le port de référence de SEPT-ÎLES** plutôt que sur celui de Pointe-au-Père. La ligne présentant les informations du port secondaire de BAIE-TRINITÉ devrait se retrouver dans le bloc des stations sur SEPT-ÎLES.

Les prédictions des heures et des hauteurs des hautes et basses mers sur le site Web des marées pour Baie-Trinité sont cependant correctes.

Insérer la nouvelle partie de la Table 3 qui est annexée dans la Partie 1 de cette édition mensuelle.
<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed052017-part1-tidal-information.pdf>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – MODIFICATION À CATALOGUE 2 : PACIFIC COAST/CÔTE PACIFIQUE

Le Service hydrographique du Canada a été récemment informé d'une erreur dans le catalogue des cartes marines suivante :

Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique

Coller l'annexe graphique à Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique qui est annexée dans la Partie 1 de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed072017-part1-catalogue2-patch.pdf>

GOLFE DU SAINT-LAURENT / GULF OF ST. LAWRENCE – RESTRICTION DE VITESSE DÛ À LA PRÉSENCE DES BALEINES NOIRES DE L'ATLANTIQUE NORD

Référence Carte : 4002

Afin de promouvoir la sécurité de navigation et la protection de l'environnement marin en raison de la présence accrue de baleines noires de l'Atlantique Nord dans le Golfe du Saint-Laurent, tous les navires d'une longueur de 65 pieds (19.8m) ou plus ont l'instruction de procéder à une vitesse sur le fond de 10.0 nœuds ou moins dans toutes les zones du Fleuve Saint-Laurent et le Golfe du Saint-Laurent entre les coordonnées suivantes: [47° 10' N 062° 00' W](#); [47° 10' N 065° 00' W](#); [50° 20' N 065° 00' W](#); [50° 20' N 062° 00' W](#).

Un navire qui ne respecte pas cette restriction de vitesse pourrait faire face à des mesures d'application conformément à la section 7 du *Règlement sur les abordages*.

Veillez rapporter toutes les observations de baleines vivantes, mortes ou blessées à la Garde côtière canadienne sur la voie 16 VHF ou en composant le 1-866-567-6277 (Marine Animal Response Society) ou le 1-877-722-5346 (Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins). L'utilisation de l'application « Whale Alert » (<http://www.whalealert.org/>) est également encouragée afin de signaler les observations de baleines. (Veillez noter que les instructions de téléchargement sont en anglais, mais que l'application est disponible en français.)

(AVNAV M1717/17, Q1189/17)

***1001 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V3)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
Cartes nouvelles			
RM-3554	Plans Desolation Sound	1:12 000	06-JANV-2017
Nouvelles éditions			
RM-3864	Gowgaia Bay	1:18 254	22-JUIL-2016
RM-3865	Vicinity of Englefield Bay	1:36 600	11-JUIL-2016
RM-3909	Plans Chatham Sound	1:15 000	28-AVR-2017
RM-3956	Malacca Passage to/à Bell Passage	1:40 000	13-JANV-2017
RM-4201	Halifax Harbour: Bedford Basin	1:10 000	25-AOÛT-2017
RM-5390	Wakeham Bay and Fisher Bay et les Approches/and Approaches	1:37 500	29-MAI-2015

***1002 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 07/2017**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger le bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 07/2017](#) – Exigences concernant le quart à la passerelle pour tous les navires canadiens et étrangers, y compris les remorqueurs exploités dans les eaux de compétence canadienne
SGDDI No : 13222169

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

***1003 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTION À LA DATE D'ÉDITION DE LA CARTE N° 1**

Le Service hydrographique du Canada vous informe qu'une erreur s'est glissée dans la date d'édition de certaines versions de la Carte n° 1, 2016. La bonne date d'édition est **mars 2016**. Pour toutes les autres mises à jour à la Carte n° 1, veuillez consulter les pages Web suivantes :

Français - <http://www.charts.gc.ca/publications/chart1-carte1/updates-fra.asp>

Anglais - <http://www.charts.gc.ca/publications/chart1-carte1/updates-eng.asp>

***1004 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES POUR LES INSTRUCTIONS NAUTIQUES ET GUIDES NAUTIQUES SONT MAINTENANT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS**

Les corrections apportées aux *Instructions nautiques* et aux *Guides nautiques* datant de 2013 à aujourd'hui sont maintenant disponibles sur le site Web des Avis aux navigateurs : <https://www.notmar.gc.ca/saildir-instnau-fr.php>. Ces corrections seront mises à jour mensuellement.

***1005 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1)**

**EN VIGUEUR LE 27 OCTOBRE 2017
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1430	809(P)/15		3686	1123(P)/16		
1432	107(P)/17		3800	115(P)/16		
2017	909(T)/14		3912	1011(P)/17		
2044	1005(T)/15		4010	608(P)/17		
2060	814(T)/16		4049	610(T)/16		
2067	1218(T)/16		4170	1109(P)/15		
2077	1011(T)/16		4236	610(P)/15		
2086	1219(T)/16		4244	1006(T)/14		
2123	309(T)/17		4302	303(T)/16	906(P)/17	907(P)/17
2181	108(T)/17		4307	908(P)/17		
2202	109(P)/17		4377	405(P)/13		
2235	818(T)/16		4483	609(P)/17		
2315	515(T)/16	1111(P)/16	4491	1006(P)/17	1007(P)/17	
3479	617(P)/17		4644	1106(T)/15		
3624	1116(P)/16		4905	909(P)/17		
3646	618(P)/17	1010(P)/17	4909	613(P)/12	810(P)/12	
3651	1117(P)/16		4911	811(P)/12	510(P)/15	
3668	619(P)/17		4913	518(P)/16		
3671	620(P)/17		6218	204(T)/16		
3675	1118(P)/16		6249	1114(P)/16		
3676	1119(P)/16		6272	1008(P)/17		
3677	1120(P)/16		6287	113(T)/17		
3679	1121(P)/16		14853 (É.-U.)	1211(T)/14	808(P)/17	
3681	1122(P)/16		14865 (É.-U.)	807(T)/15		

***1006(P) MALPEQUE BAY – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4491

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur de Malpeque – alignement extérieur (LF 1062) (46° 33' 50.5"N 063° 39' 05.1"W)

Le feu postérieur de Malpeque – alignement extérieur (LF 1063) (233° 515.3 m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-098P, 099P)

***1007(P) MALPEQUE BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4491

La Garde côtière canadienne se propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
1065.05	Malpeque Harbour – Bouée lumineuse de mi-chenal JP	46 35 00.2 063 37 07.7	Déplacer à 46° 35' 22.7"N 063° 39' 25.6"W.
1065.1	Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP1	N/A	Nouvellement établie à la position 46° 35' 01.6"N 063° 39' 52.1"W; équipé avec un feu vert 5cd (2 mille); lum. 0.5s, obs. 3.5s.
1065.5	Entrée Ouest de Malpeque – Bouée lumineuse JP6	46 34 30.7 063 39 09.6	Changer pour une bouée d'avertissement (bouée jaune avec un feu jaune 5cd (2 mille)). Renommer à « Ouest de Malpeque – Bouée d'avertissement JPA. »
6065.3	Malpeque Harbour – Bouée conique rouge JP4	46 34 10.2 063 38 25.6	Déplacer à 46° 34' 34.7"N 063° 40' 33.3"W. Ajouter un feu rouge 5cd (2 mille); lum. 0.3s, obs. 0.7s. Renommer à « Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP4 » (LF #1065.3).
6065.4	Malpeque Harbour – Bouée à espar verte JP5	46 34 12.2 063 40 03.7	Supprimer l'aide.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfm-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-102)

***1008(P) RED DEER POINT TO/À NORTH MANITOU ISLAND – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 6272

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Dog Point (LF 1638.1) (52° 25' 18.0"N 100° 01' 30.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

I/Surintendant, Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria, BC, V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(A2017-062)

***1009 SABASKONG BAY – BOUÉE NON LUMINEUSE ENLEVÉE EN PERMANENCE**

Référence : Avis 112(P)/17 est annulé (Carte 6214).

(D2017-001)

1203 - Tadoussac - Nouvelle édition - 17-JUIN-2011 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 15-SEPT-2017

Remplacer la bouée cylindrique d'obstacle privée lumineuse blanc et orange FI Y 48°08'19.3"N 069°42'53.0"W
Priv par une bouée charpente d'obstacle privée lumineuse blanc et
orange FI Y Priv
(Voir la Carte n° 1, Qs, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379232, CA479053, CA579054
(Q2017032) LF(1782.5) MPO(6409704-01)

1220 - Sept-Îles - Nouvelle édition - 24-MARS-2017 - NAD 1983

27-OCT-2017

Rayer l'étiquette de contour de 5 mètres 50°10'53.0"N 066°22'15.7"W
(Voir la Carte n° 1, I30)
MPO(6409706-01)

Porter une étiquette de contour de 2 mètres 50°10'53.0"N 066°22'15.7"W
(Voir la Carte n° 1, I30)
MPO(6409706-02)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-MAI-2013 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 09-JUIN-2017

Porter une profondeur de 4 mètres 1 décimètre 46°14'20.1"N 072°45'53.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479129
MPO(6409693-01)

1350 - Pont Beloeil - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 04-NOV-2016 - NAD 1983

20-OCT-2017

Porter une bouée cylindrique d'avertissement jaune, marquée BEL 45°32'49.2"N 073°12'43.4"W
(Voir la Carte n° 1, Qm, Q21)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579112
(Q2017038) MPO(6409701-01)

Porter une bouée charpente d'obstacle jaune, marquée BELA 45°32'59.6"N 073°12'36.9"W
(Voir la Carte n° 1, Qs, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579112
(Q2017039) MPO(6409702-01)

4013 - Halifax to / à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 11-AOÛT-2017

Modifier "WHIS" pour lire "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal 45°02'07.1"N 061°32'45.9"W
lumineuse, rouge et blanche, Mo(A)
(Voir la Carte n° 1, R15, R14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276204, CA376109
(G2017091) LF(635) MPO(6308058-01)

4020 - Strait of Belle Isle / Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 21-OCT-2016

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NL2 51°24'43.9"N 057°03'33.0"W
(Voir la Carte n° 1, Qf, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2017023) LF(226.6) MPO(6409691-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST 10/2017
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée NL1 51°24'37.2"N 057°04'42.0"W
(Voir la Carte n° 1, Qg, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2017026) LF(226.55) MPO(6409694-01)

4021 - Pointe Amour à / to Cape Whittle et / and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983

13-OCT-2017 LNM/D. 14-JUIL-2017

Porter une épave de brassiage inconnu avec légende Rep (2017) 51°05'11.4"N 057°14'23.4"W
(Voir la Carte n° 1, K29, I3.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276138
MPO(6308065-01)

4142 - Evandale to / à Ram Island - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

20-OCT-2017 LNM/D. 05-FÉVR-2016

Porter une épave avec légende 'Rep (2017)' 45°48'15.0"N 066°06'58.8"W
(Voir la Carte n° 1, K28, I3.2)
MPO(6308074-01)

4142 - Grand Lake - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

20-OCT-2017 LNM/D. 05-FÉVR-2016

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 2 mètres, 45°53'24.0"N 066°02'15.6"W
avec légende 'Obstn Rep (2017)'
(Voir la Carte n° 1, K41, I3.2)
MPO(6308064-01)

4202 - Halifax Harbour: Point Pleasant to / à Bedford Basin - Nouvelle édition - 26-FÉVR-2016 - NAD 1983

06-OCT-2017 LNM/D. 25-AOÛT-2017

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée H39 par 44°40'37.6"N 063°37'14.0"W
une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée H39
(Voir la Carte n° 1, Qg)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576003
(F2002075) LF(557) MPO(6308062-01)

4227 - Country Harbour to / au Ship Harbour - Carte nouvelle - 24-MAI-1991 - NAD 1983

06-OCT-2017 LNM/D. 11-AOÛT-2017

Modifier "WHIS" pour lire "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal 45°02'11.5"N 061°32'29.0"W
lumineuse, rouge et blanche, Mo(A), marquée TT
(Voir la Carte n° 1, R15, R14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276204, CA376109
(G2017091) LF(635) MPO(6308058-01)

4233 - Cape Canso to / à Country Island - Carte nouvelle - 11-JANV-1991 - NAD 1983

06-OCT-2017 LNM/D. 03-MARS-2017

Modifier "WHIS" pour lire "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal 45°02'14.2"N 061°32'34.7"W
lumineuse, rouge et blanche, Mo(A), marquée TT
(Voir la Carte n° 1, R15, R14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276204, CA376109
(G2017091) LF(635) MPO(6308058-01)

4234 - Country Island to / à Barren Island - Carte nouvelle - 10-AVR-1987 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 28-JUIL-2017

Modifier "WHIS" pour lire "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo(A), marquée TT 45°02'15.3"N 061°32'32.9"W
(Voir la Carte n° 1, R15, R14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276204, CA376109
(G2017091) LF(635) MPO(6308058-01)

4302 - Canso Lock and Causeway / Écluse et Chaussée Surélevée de Canso - Carte nouvelle - 28-SEPT-2012 - NAD 1983

13-OCT-2017

LNMD. 28-JUIL-2017

Modifier la hauteur libre de 45 mètres, pour lire 43 mètres 45°38'56.5"N 061°24'40.8"W
(Voir la Carte n° 1, D22)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576679
MPO(6308063-01)

4321 - Cape Canso to / à Liscomb Island - Nouvelle édition - 08-OCT-2004 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 03-MARS-2017

Modifier "WHIS" pour lire "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo(A), marquée TT 45°02'14.2"N 061°32'34.7"W
(Voir la Carte n° 1, R15, R14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276204, CA376109
(G2017091) LF(635) MPO(6308058-01)

4402 - Wallace Harbour - Nouvelle édition - 25-DÉC-1998 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 11-JUIL-2003

Coller l'annexe graphique 45°50'30.0"N 063°29'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - <ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4402v3PA1-27-SEPT-2017-np.pdf>
MPO(6308099-03)

4445 - Merigomish Harbour - Nouvelle édition - 23-MAI-2003 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 23-DÉC-2005

Coller l'annexe graphique 45°36'30.0"N 062°27'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - <ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4445v2PA1-27-SEPT-2017-np.pdf>
MPO(6308099-04)

4449 - Chéticamp Harbour - Nouvelle édition - 03-JUIL-1998 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 26-FÉVR-2016

Coller l'annexe graphique Situé à droite de la note de pratique et d'exercices de tir et au-dessous du diagramme de la classe source.
Télécharger l'annexe graphique - <ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4449v7PA4-27-SEPT-2017-np.pdf>
MPO(6308099-05)

4452 - Baie de Kégaska - Nouvelle édition - 22-MARS-2013 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 30-DÉC-2016

Porter un abri à poissons avec une profondeur de 5 mètres 0 décimètre 50°11'20.1"N 061°13'40.6"W
(Voir la Carte n° 1, K46.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093, CA479138
MPO(6409609-02)

4453 - Île à la Brume à/to Pointe Curlew - Nouvelle édition - 14-DÉC-2012 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNM/D. 14-MARS-2014

Rayer la profondeur de 8 mètres 2 décimètres 50°10'49.4"N 061°09'54.8"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093
MPO(6409609-01)

Porter un abri à poissons avec une profondeur de 5 mètres 7 décimètres 50°10'53.5"N 061°09'53.6"W
(Voir la Carte n° 1, K46.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093
MPO(6409609-03)

4454 - Pointe Curlew à/to Baie Washtawouka - Nouvelle édition - 16-NOV-2012 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNM/D. 30-DÉC-2016

Rayer la profondeur de 8 mètres 2 décimètres 50°10'49.4"N 061°09'54.8"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093
MPO(6409609-01)

Porter un abri à poissons avec une profondeur de 5 mètres 0 décimètre 50°11'20.1"N 061°13'40.6"W
(Voir la Carte n° 1, K46.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093, CA479138
MPO(6409609-02)

Porter un abri à poissons avec une profondeur de 5 mètres 7 décimètres 50°10'53.5"N 061°09'53.6"W
(Voir la Carte n° 1, K46.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379093
MPO(6409609-03)

4470 - Blanc Sablon à/to Middle Bay - Nouvelle édition - 04-JANV-1980 - NAD 1927

06-OCT-2017

LNM/D. 08-AVR-2016

Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NPC2 51°24'44.0"N 057°03'34.0"W
(Voir la Carte n° 1, Qf, Q23)
(N2017023) LF(226.6) MPO(6409691-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NL2 51°24'43.7"N 057°03'36.4"W
(Voir la Carte n° 1, Qf, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2017023) LF(226.6) MPO(6409691-02)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée NL1 51°24'37.0"N 057°04'45.4"W
(Voir la Carte n° 1, Qg, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2017026) LF(226.55) MPO(6409694-01)

4497 - Amet Sound - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNM/D. 10-JUIN-2016

Coller l'annexe graphique 45°43'30.0"N 063°21'30.0"W
Télécharger l'annexe graphique - <ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4497v4PA1-27-SEPT-2017-np.pdf>
MPO(6308099-01)

4498 - Pugwash Harbour and approaches / et les approches - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 20-MAI-2016

Coller l'annexe graphique 45°52'00.0"N 063°37'18.0"W
Télécharger l'annexe graphique - <ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4498v5PA2-27-SEPT-2017-np.pdf>
MPO(6308099-02)

4512 - Quirpon Harbour and Approaches / et les approches - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 21-OCT-2016

Porter une bouée espar cardinale nord lumineuse noir et jaune VQ, marquée 51°35'00.6"N 055°26'45.6"W
KQP
(Voir la Carte n° 1, Q130.3)
(N2017031) LF(237.3) MPO(6308036-01)

Porter une bouée espar cardinale nord lumineuse noir et jaune VQ, marquée 51°35'21.3"N 055°27'23.4"W
KQJ
(Voir la Carte n° 1, Q130.3)
(N2017030) LF(237.05) MPO(6308036-02)

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée KQ2 51°36'01.8"N 055°27'18.6"W
(Voir la Carte n° 1, Qf)
(N2017027) LF(235.92) MPO(6308036-03)

4653 - Little Port - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - NAD 1983

06-OCT-2017

LNMD. 09-JUIN-2017

Déplacer le feu FI 6s 221ft 5M de 49°06'31.7"N 058°25'41.0"W
(Voir la Carte n° 1, P1) à 49°06'31.1"N 058°25'41.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476190
(N2017035) LF(196) MPO(6308054-01)

4663 - Cow Head to / à Pointe Riche - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2003 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 30-JUIN-2017

Rayer la bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte FI G, marquée XW3 49°55'22.0"N 057°47'58.5"W
(Voir la Carte n° 1, Qg)
(N2017039) LF(202.4) MPO(6308079-01)

Rayer la bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte FI G, marquée XW1 49°55'28.5"N 057°48'15.0"W
(Voir la Carte n° 1, Qg)
(N2017040) LF(202.6) MPO(6308079-02)

Porter la légende "Buoyed / Balisé" 49°55'34.0"N 057°48'46.0"W
MPO(6308079-03)

4820 - Cape Freels to / à Exploits Islands - Carte nouvelle - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 25-AOÛT-2017

Rayer la bouée cylindrique ODAS/SADO lumineuse jaune OcY 49°35'35.8"N 054°56'11.8"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-01)

Porter une bouée charpente ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 20s 49°35'49.8"N 054°56'03.6"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-02)

4821 - White Bay and / et Notre Dame Bay - Carte nouvelle - 23-AVR-2004 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 12-MAI-2017

Rayer la bouée cylindrique ODAS/SADO lumineuse jaune OcY 49°35'35.8"N 054°56'11.8"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-01)

Porter une bouée charpente ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 20s 49°35'49.8"N 054°56'03.6"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-02)

4857 - Indian Bay to / à Wadham Islands - Carte nouvelle - 29-OCT-1999 - NAD 1983

13-OCT-2017

LNMD. 16-JANV-2015

Déplacer la bouée espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JN1 de 49°12'41.5"N 053°29'12.0"W
(Voir la Carte n° 1, Qg) à 49°12'44.2"N 053°29'17.7"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376371
(N2017036) LF(421.1) MPO(6308061-01)

4863 - Bacalhao Island to / à Black Island - Nouvelle édition - 30-NOV-2001 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 17-JUIN-2016

Rayer la bouée cylindrique ODAS/SADO lumineuse jaune OcY 49°35'35.8"N 054°56'11.8"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-01)

Porter une bouée charpente ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 20s 49°35'49.8"N 054°56'03.6"W
(Voir la Carte n° 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476804
MPO(6308067-02)

4864 - Black Island to / à Little Denier Island - Carte nouvelle - 25-AOÛT-2006 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 12-MAI-2017

Porter une épave de brassiage inconnu avec légende Rep (2017) 49°31'57.0"N 055°14'04.9"W
(Voir la Carte n° 1, K29, I3.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476639
MPO(6308066-01)

4906 - West Point à / to Baie de Tracadie - Carte nouvelle - 18-MARS-1988 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 25-AOÛT-2017

Rayer la bouée espar cardinale Est lumineuse noire, jaune et noir Q(3) W 46°53'07.0"N 064°14'21.0"W
10s, marquée DPB
(Voir la Carte n° 1, Q130.3)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376062
(G2017081) LF(1032.35) MPO(6308045-01)

Rayer la bouée espar cardinale Sud lumineuse jaune et noir Q(6)+LFI 15s, 46°52'53.2"N 064°14'22.3"W
marquée DPA
(Voir la Carte n° 1, Q130.3)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376062
(G2017080) LF(1032.45) MPO(6308045-02)

Porter Balisé / Buoyed 46°52'43.7"N 064°14'28.8"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376062
MPO(6308045-03)

4909 - Quai / Wharf Richibucto - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983

13-OCT-2017

LNMD. 28-JUIL-2017

Coller l'annexe graphique 46°40'48.0"N 064°51'36.0"W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4909_Richibucto_Harbour_Patch.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476131, CA576132

MPO(6308073-01)

4909 - Richibucto Harbour - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983

13-OCT-2017

LNMD. 28-JUIL-2017

Coller l'annexe graphique 46°40'48.0"N 064°51'36.0"W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4909_Richibucto_Harbour_Patch.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476131, CA576132

MPO(6308073-01)

4911 - Entrée à / Entrance to Miramichi River - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983

20-OCT-2017

LNMD. 29-SEPT-2017

Rayer la profondeur de 4 mètres, 6 décimètres 47°06'29.0"N 064°58'21.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

MPO(6308088-01)

Rayer la profondeur de 4 mètres, 9 décimètres 47°06'26.0"N 064°58'27.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

MPO(6308088-02)

Remplacer la profondeur de 6 mètres, 3 décimètres par une profondeur de 4 mètres, 5 décimètres 47°06'27.1"N 064°58'09.5"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

MPO(6308088-03)

Remplacer la profondeur de 4 mètres, 8 décimètres par une profondeur de 6 mètres, 3 décimètres 47°06'24.8"N 064°58'14.8"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

MPO(6308088-04)

Porter une profondeur de 7 mètres, 4 décimètres 47°06'22.8"N 064°58'04.6"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

MPO(6308088-05)

4912 - Miramichi - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983

27-OCT-2017

LNMD. 29-SEPT-2017

Rayer la profondeur de 8 mètres, 0 décimètre 47°07'18.0"N 065°13'31.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476125

MPO(6308089-01)

Remplacer la profondeur de 7 mètres, 6 décimètres par une profondeur de 6 mètres, 7 décimètres 47°06'45.8"N 065°14'47.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476125

MPO(6308089-02)

4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983
06-OCT-2017 LNM/D. 29-SEPT-2017

Porter un feu FIR vis-à-vis la bouée espar de tribord rouge, marquée EG12 47°49'42.7"N 064°44'11.9"W
(Voir la Carte n° 1, Qf)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476275
(G2017084) LF(1285.5) MPO(6308047-01)

4950 - Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 19-JUIL-2013 - NAD 1983
06-OCT-2017 LNM/D. 30-JUIN-2017

Porter un feu FI G 4m4M 47°37'39.9"N 061°30'48.5"W
(Voir la Carte n° 1, P1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379216
LF(1481.6) MPO(6409703-01)

6214 - Turtle Portage Channel - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-FÉVR-2002 - NAD 1983
20-OCT-2017

Rayer la bouée espar de tribord rouge, marquée E74 358°/52m de la balise de jour de
(49°11'48"N, 094°07'18"W) tribord à l'extrémité sud du canal
(Voir la Carte n° 1, Qf) *(D2017001) MPO(6604331-01)*

7083 - Cambridge Bay to à Shepherd Bay - Nouvelle édition - 25-MARS-2016 - Inconnu
27-OCT-2017

Rayer une profondeur de 4 brasses 3 pieds 68°26'05.0"N 096°21'42.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10) *MPO(6604360-01)*

Porter une profondeur de 2 brasses 2 pieds, Rep (2017) 68°25'54.0"N 096°22'02.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10) *MPO(6604360-02)*

Porter une profondeur de 3 brasses 2 pieds, Rep (2017) 69°30'45.9"N 094°59'02.9"W
(Voir la Carte n° 1, I10) *MPO(6604360-03)*

7736 - Simpson Strait - Carte nouvelle - 31-DÉC-2004 - NAD 1983
20-OCT-2017 LNM/D. 09-OCT-2015

Rayer la bouée espar de bâbord verte, marquée 17 68°31'47.0"N 097°22'46.7"W
(Voir la Carte n° 1, Qg)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473317
(A2017054) MPO(6604350-01)

7739 - James Ross Strait - Carte nouvelle - 26-FÉVR-2016 - WGS84
13-OCT-2017

Rayer la profondeur de 9.1 mètres 69°30'45.3"N 094°59'08.3"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373394
MPO(6604358-01)

Porter une profondeur de 6.0 mètres, Rep (2017) 69°30'45.9"N 094°59'02.9"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373394
MPO(6604358-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST 10/2017
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Rayer	la profondeur de 12.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373394	69°30'55.2"N 094°58'13.8"W <i>MPO(6604358-03)</i>
Porter	une profondeur de 6.5 mètres, Rep (2017) (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373394	69°30'57.5"N 094°58'09.1"W <i>MPO(6604358-04)</i>
Porter	une profondeur de 8.1 mètres, Rep (2017) (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373394	69°30'49.9"N 094°58'31.8"W <i>MPO(6604358-05)</i>
7760 - St. Roch and/et Rasmussen Basins - Carte nouvelle - 03-MAI-1968 - NAD 1927 27-OCT-2017		LNMD. 06-NOV-2015
Rayer	une profondeur de 4 brasses 4 pieds (Voir la Carte n° 1, I10)	68°24'49.8"N 096°21'33.0"W <i>MPO(6604360-01)</i>
Porter	une profondeur de 2 brasses 2 pieds, Rep (2017) (Voir la Carte n° 1, I10)	68°24'47.1"N 096°21'38.1"W <i>MPO(6604360-02)</i>
Porter	une profondeur de 3 brasses 2 pieds, Rep (2017) (Voir la Carte n° 1, I10)	69°30'43.9"N 094°59'02.0"W <i>MPO(6604360-03)</i>

*1013 AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 2017 (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG, ARCTIQUE ET PACIFIQUE)

PARTIE 2 - Page 20

MODIFIER :

Tableau 2-7 - SCTM Les Escoumins/VCF - Communications navire/terre

Sites situés à	Voies	Fréquences		Remarques
		d'émission	de réception	
Forillon 48°50'01"N 064°15'24"W	C16 C24 C70			C24 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.

POUR LIRE :

Tableau 2-7 - SCTM Les Escoumins/VCF - Communications navire/terre

Sites situés à	Voies	Fréquences		Remarques
		d'émission	de réception	
Forillon 48°50'01"N 064°15'24"W	C16 C70 C85			C85 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 93

Annuler le diagramme **L'ANSE-À-LA-CABANE** et le remplacer par le nouveau diagramme **L'ANSE-À-LA-CABANE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed102017-part4-atl108-l'ansealacabane-2017-09-15.pdf>

(Q2017-020.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 82

Supprimer : 1,2 mille au SSE

Remplacer par : 0,8 mille au SE

(A2017-008.26)

Chapitre 4 — Paragraphe 109

Supprimer : « Un **feu** (1306) ... Pokesudie Island. »

(A2017-008.27)

Chapitre 4 — Paragraphe 174, après « Les profondeurs, le long des quais de forme irrégulière, varient »

Supprimer : (2016) entre 3,5 et 3,8 m.

Remplacer par : (2017) entre 3,2 et 3,7 m.

(Q2017-019.1)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Après le paragraphe 176

Insérer : 176.1 Un **émisnaire**, dont le caisson à l'extrémité est recouvert de 3,6 m d'eau, déborde la rive à 0,15 mille au SW du quai public de Mingan.

(Q2017-026.1)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 176.1, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2017-026.2)

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 258

Remplacer par : 258 **Règlements.** — Le port relevant de la *Loi Maritime du Canada*, les navires qui manœuvrent ou qui font route dans le port de Sept-Îles, qui sont amarrés à quai ou mouillés, sont soumis à la *Loi Maritime du Canada*, au *Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires* ainsi qu'aux *Pratiques et Procédures* dont on peut obtenir un exemplaire auprès de l'*Administration portuaire de Sept-Îles* en communiquant avec capitainerie@portsi.com ou en composant le 1 418 968-1231.

(Q2015-050.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 261, dernière ligne

Ajouter : Aucune installation maritime dans le port n'est certifiée pour la manutention d'explosifs.

(Q2015-050.2)

- Chapitre 1 — Paragraphe 262
Supprimer : 60 000 TDW
Remplacer par : 45 000 TDW (Q2015-050.3)
- Chapitre 1 — Paragraphe 262
Supprimer : 60 km/h (32 kn)
Remplacer par : 56 km/h (30 kn) (Q2015-050.4)
- Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 263 et le pictogramme d'avertissement attenant. (Q2015-050.5)
- Chapitre 1 — Paragraphe 280, après « transbordement »
Insérer : et opérations spéciales. Seuls les navires autorisés par le
Maître du Port peuvent mouiller dans cette zone. (Q2015-050.6)
- Chapitre 1 — Paragraphe 281, après « encombrement certaines anses »
Insérer : et éviter de mouiller dans la **baie de la Boule** où l'on
retrouve des **installations d'aquaculture**. (Q2015-050.7)
- Chapitre 1 — Aux environs du paragraphe 283
Supprimer le **Tableau 1.3 Quais du port de Sept-Îles** et le remplacer par le nouveau **Tableau 1.3 Quais du port de
Sept-Îles** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed102017-part4-atl110-fr-1.3portdeSeptilemaj22sep2017.pdf> (Q2015-050.8)
- Chapitre 1 — Paragraphe 285, après « radio VHF »
Insérer : sur la voie 12 (Q2015-050.9)
- Chapitre 1 — Supprimer les paragraphes 286 et 287 ainsi que les pictogrammes attenants. (Q2015-050.10)
- Chapitre 1 — Paragraphe 289.1, après « par deux ducs d'Albe »
Insérer : dont celui le plus à l'Est porte un **feu** (1666.07) (Q2015-050.11)
- Chapitre 1 — Paragraphe 290
Supprimer le pictogramme de feu. (Q2015-050.12)

- Chapitre 1 — Paragraphe 294, après « à l'ENE de la pointe. »
Supprimer : « Un nouveau quai en construction ... compagnie minière *Wabush* »
Remplacer par : Le quai multiusager d'une longueur de 400 m, relié à la pointe Noire, est situé à 0,3 mille au NE de la pointe. Il comporte deux postes et peut accommoder des navires de type « Chinamax » du côté Nord et de type « Capesize » du côté Sud. La Société Ferroviaire et Portuaire de Pointe-Noire (SFPPN)
(Q2015-050.13)
- Chapitre 1 — Paragraphe 294
Supprimer : La compagnie maintient l'écoute radio VHF.
(Q2015-050.14)
- Chapitre 1 — Paragraphe 296, après « par un feu »
Supprimer : (privé)
Remplacer par : (1672.3)
(Q2015-050.15)
- Chapitre 1 — Paragraphe 300
Supprimer : (privé)
(Q2015-050.16)
- Chapitre 1 — Après le paragraphe 300
Insérer : 300.1 Un **feu** s'élève sur un mât cylindrique à l'extrémité Ouest (1672.7) et un autre se situe à l'extrémité Est (1672.9) du quai multiusager (poste 35).
(Q2015-050.17)
- Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 300.1, ajouter le pictogramme de feu.
(Q2015-050.25)
- Chapitre 1 — Paragraphe 303
Supprimer : (privé)
(Q2015-050.18)
- Chapitre 1 — Paragraphe 305
Supprimer : (privé)
(Q2015-050.19)
- Chapitre 1 — Paragraphe 306, après « (50°10'N, 66°29'W) de la »
Supprimer : compagnie minière *Wabush*
Remplacer par : Société Ferroviaire et Portuaire de Pointe-Noire
(Q2015-050.20)
- Chapitre 1 — Paragraphe 307
Supprimer : (privé)
(Q2015-050.21)
- Chapitre 1 — Paragraphe 309, après « La compagnie »
Supprimer : « *Eastern Canada Towing* opère ... de 5400 HP »
Remplacer par : *Groupe Océan* opère deux remorqueurs; un de puissance allant jusqu'à 4250 HP et un autre allant jusqu'à 5000HP
(Q2015-050.22)

Chapitre 1 — Paragraphe 312, après « liaison fréquente entre Sept-Îles »

Supprimer : , Matane et Baie-Comeau

Remplacer par : et Matane

(Q2015-050.23)

INDEX — Après « Bouleaux du Large, île à, C1/168 »

Insérer : Boule, baie de la, C1/P281

(Q2015-050.24)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
TERRE-NEUVE							
196 H0194	Little Port Head, feu	Bay of Islands. 49 06 31.1 058 25 41.2	FI W 6s	67.4	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.3	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier. Carte:4653 Éd. 10/17 (N17-035)
202.3	Harbour Rock – Bouée lumineuse XW2	Cow Head Hr. 49 55 31.1 057 48 22.9	FI R 4s	Espar rouge, marquée "XW2".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 10/17 (N17-041)
202.4	Cow Head Harbour – Bouée lumineuse XW3	49 55 30.7 057 48 13.0	FI G 4s	Espar verte, marquée "XW3".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 10/17 (N17-039)
202.5	Cow Head – Bouée lumineuse extérieure XW4	49 55 28.3 057 48 11.8	Q R 1s	Espar rouge, marquée "XW4".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 10/17 (N17-042)
202.6	Cow Head Harbour – Bouée lumineuse XW1	49 55 32.7 057 48 21.0	FI G 4s	Espar verte, marquée "XW1".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 10/17 (N17-040)
226.55	Pointe L'Anse au Clair – Bouée lumineuse NL1	51 24 37.2 057 04 42.0	FI G 4s	Verte, marquée "NL1".	Saisonnier. Carte:4470 Éd. 10/17 (N17-026)
226.6	L'Anse au Clair – Bouée lumineuse NL2	51 24 43.9 057 03 33.0	FI R 4s	Rouge, marquée "NL2".	Saisonnier. Carte:4470 Éd. 10/17 (N17-023)
235.92	Jacques Cartier Island – Bouée lumineuse KQ2	Nord Est de l'île. 51 36 01.8 055 27 18.6	FI R 4s	Espar rouge, marquée "KQ2".	Saisonnier. Carte:4512 Éd. 10/17 (N17-027)
237.05	Jacques Cartier Road – Bouée lumineuse KQJ	Quirpon Harbour. 51 35 21.3 055 27 23.4	VQ W 0.5s	Espar noire et jaune, marquée "KQJ".	Saisonnier. Carte:4512 Éd. 10/17 (N17-030)
237.3	Peaked Rock – Bouée lumineuse KQP	Quirpon Harbour. 51 35 00.6 055 26 45.6	VQ W 0.5s	Espar noire et jaune, marquée "KQP".	Saisonnier. Carte:4512 Éd. 10/17 (N17-031)
272.5	Seal Rocks – Bouée lumineuse NA11	Port Hope Simpson. 52 32 23.0 056 12 00.8	FI G 4s	Espar verte, marquée "NA11".	En opération 24 h. Saisonnier. Carte:5179 Éd. 10/17 (N17-046)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
273 H0088	Grove Island – alignement Est- Ouest	Entrée du Port Hope Simpson. 52 31 56.3 056 09 31.4	Iso R 4s	8.9	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 8.9	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
274 H0088.1		106°26' 269.1 m du feu antérieur.	Iso R 4s	16.6	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 16.6	Visible seulement à l'approche du canal. Saisonnier.
275 H0089	Grove Island – alignement Nord- Sud	Entrée du Port Hope Simpson. 52 31 51.0 056 09 34.2	Iso R 4s	9.2	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.2	Visible seulement à l'approche du canal. Saisonnier.
276 H0089.1		216°13' 134.7 m du feu antérieur.	Iso R 4s	14.5	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 14.5	Visible seulement à l'approche du canal. Saisonnier.
421.1	Halfway Reef – Bouée lumineuse JN1	Côte Est. 49 12 44.2 053 29 17.7	Fl G 4s	Espar verte, marquée "JN1".	Saisonnier.
438.6	Pennys Cove Point – Bouée lumineuse JPC1	Willis Reach. 48 50 02.0 053 41 53.5	Fl G 4s	Espar verte, marquée "JPC1".	À longueur d'année.

Carte:5179
Éd. 10/17 (N17-044, 045)

Carte:5179
Éd. 10/17 (N17-037, 038)

Carte:4858
Éd. 10/17 (N17-036)

Carte:4856
Éd. 10/17 (N17-043)

ATLANTIQUE

635	Isaac's Harbour – Bouée à cloche lumineuse TT	Est de Jarvis Bank. 45 02 15.0 061 32 35.0	Mo(A) W 6s	Bandes verticales rouge et blanche, marquée "TT".	À longueur d'année.
734 H3380	Jerome Point	Près de l'entrée du canal. 45 38 53.9 060 52 21.8	F R 15.5	4	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 10.9	Saisonnier.
1032.35	Miminegash – Bouée lumineuse cardinale Est DPB	46 52 51.5 064 14 21.0	Q(3) W 10s	Espar noire, jaune et noire, marquée "DPB".	En opération 24 h. Saisonnier.
1032.45	Miminegash – Bouée lumineuse cardinale Sud DPA	46 52 23.5 064 14 43.8	Q(6) W 15s + LFI	Espar jaune et noire, marquée "DPA".	En opération 24 h. Saisonnier.
1032.55	Miminegash – Bouée lumineuse cardinale Est DPC	46 53 07.0 064 14 21.0	Q(3) W 10s	Espar noire, jaune et noire, marquée "DPC".	En opération 24 h. Saisonnier.

Carte:4234
Éd. 10/17 (G17-091)

Carte:4275
Éd. 10/17 (G17-100)

Carte:4906
Éd. 10/17 (G17-081)

Carte:4906
Éd. 10/17 (G17-080)

Carte:N/A
Éd. 10/17 (G17-086)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
1285.5	Shippegan Channel – Bouée lumineuse EG12	47 49 42.7 064 44 11.9	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "EG12".	Saisonnier (en place à longueur d'année). Carte:4913 Éd. 10/17 (G17-084)	
1395 H1704	Chandler – alignement	Sur la rive. 48 20 49.5 064 40 24.6	F W	10.2	19	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 7.9	Visible sur l'alignement. En opération 24 h. Feu de secours. À longueur d'année.
1396 H1704.1		321°10' 198.2 m du feu antérieur.	F W	18.8	19	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 12.2	Visible sur l'alignement. En opération 24 h. Feu de secours. À longueur d'année.
1988 H2342	Sainte-Croix	Sur le rivage. 46 37 40.9 071 43 53.8	Iso Y 2s	15.0	7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche, deux bandes horizontales rouges. 12.7	Visible de 172° à 255° par le Sud. À longueur d'année. Mode de secours. Carte:1314 Éd. 10/17 (Q17-025)	

EAUX INTÉRIURES

2520 H13.8	Cambridge Bay – alignement 1	Dans la baie. 69 02 23.5 104 54 58.9	F Y	13.9	14	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 9.1	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Saisonnier (en place à longueur d'année).
2521 H13.81		095°22' 1313.0 m du feu antérieur.	F Y	19.0	14	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 10.0	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Saisonnier (en place à longueur d'année).
2522 H13.84	Cambridge Bay – alignement 2	Dans la baie. 69 05 14.8 104 57 03.1	F Y	10.1	14	Mât à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 9.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier (en place à longueur d'année).
2523 H13.85		015°32' 479.2 m du feu antérieur.	F Y	12.8	14	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 6.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier (en place à longueur d'année).

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
2524 H13.87	Cambridge Bay – alignement 3	Dans la baie. 69 02 55.8 104 54 36.4	F Y	5.0	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 4.3	Visible sur l'alignement. Saisonnier (en place à longueur d'année).
2525 H13.88		136°50 1545.8 m du feu antérieur.	F Y	18.0	14	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 9.1	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Saisonnier (en place à longueur d'année).
2547 H33.4	Walrus Island (Fisher Strait)	Centre de l'île. 63 16 45.0 083 40 15.0	FI W 6s	54.9	8	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire orange. 9.8	Lum. 1 s; obs. 5 s. Réflecteur radar. Saisonnier (en place à longueur d'année).

Carte:7750
Éd. 10/17 (A17-040, 041)

Carte:5449
Éd. 10/17 (A17-060)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur : Date :

Adresse de l'expéditeur :
Numéro Rue

Ville : Prov. / Pays : Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur :

Date de l'observation : Heure (UTC) :

Position géographique :

Coordonnées de la position: Lat : Long :

Méthode de positionnement : DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé : WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position :

N°. de la carte : Informations : NAD 27 NAD 83

Édition de la carte : Dernière correction appliquée :

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) :

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) :

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, QC, H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada
& services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, ON, K1A 0E6
CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca